

Des nouvelles de DENGES

Des transports publics à Denges !

L'activité du Conseil communal de Denges a été très variée cette année. Si des projets importants ont été finalisés comme les aménagements routiers du côté de Préverenges, la réfection du collège ou la fusion des corps de pompiers de Denges, Echandens et Lonay (bien que la question de la taxe pompier reste un sujet polémique), d'autres sont toujours ouverts tels la révision du Plan Général d'Affectation, la deuxième étape des aménagements routiers dans le village ou le développement au nord de l'autoroute.

Le Conseil a aussi pris en main une question importante et complexe : la création d'une desserte du village en transport public. Il s'agit en effet d'apporter aux habitants une meilleure intégration au système de transport de la région de l'Ouest lausannois qui est actuellement en plein développement. Malheureusement ce développement se fait sans tenir compte de la situation de la commune de Denges puisque cette dernière ne fait plus partie de Lausanne Région. Trois éléments motivent cette démarche : sur le plan social, il s'agit de permettre aux habitants l'accès aux services et fonctions de la ville et des environs (travail, commerces, services, santé, administration, loisirs, sports, études,...), et sur le plan environnemental, de contribuer à la diminution du trafic motorisé ainsi que les nuisances qu'il provoque et, enfin, sur le plan économique, de faciliter les déplacements professionnels en particulier pour les employés des entreprises installées sur la commune.

La motion Rosat et consorts déposée au début de l'année a permis de lancer la réflexion. Malgré l'hostilité de la Municipalité, les conseillers ont nommé une commission d'étude qui va se pencher sur la question. Plusieurs possibilités sont offertes et en particulier une prolongation de la ligne 5 des Transports Publics Morgiens, qui relie actuellement Echandens à l'EPFL en passant par le centre du village d'Ecublens, jusqu'à l'entrée du village de Denges ou l'introduction de bus sur appel. Le dossier doit encore être approfondi pour se concrétiser. Nous ne manquerons pas de revenir sur ces questions.

Julien Eggenberger Conseiller communal